

Emile Fradin est à nouveau interrogé par M. le Juge d'instruction de Moulins

M. Emile Fradin a été interrogé jeudi par M. Python, juge d'instruction à Moulins, en présence de M^e Maurice Mallat, avocat à Vichy.

Cet interrogatoire a porté sur la 2^e partie du rapport d'expertise.

M. Emile Fradin a répondu qu'il n'avait aucune compétence pour réfuter le rapport des experts policiers, mais que toutes les contre-expertises effectuées depuis par de nombreux savants français et étrangers sur des objets qu'ils avaient eux-mêmes choisis dans le musée de Glozel, concluaient, au contraire, à l'authenticité.



Emile FRADIN

M. Emile Fradin a demandé avec insistance à M. Python de faire entendre M. le professeur Tairali, qui prit part aux fouilles effectuées le 25 septembre 1927 et a étudié les différents objets de Glozel.

Enfin, on a montré à Emile Fradin les objets revenus des laboratoires de l'identité judiciaire. Il a constaté qu'une des caisses avait ses scellés brisés.

La plupart des objets étaient dans un tel état qu'il n'en reste que des débris informes. Enfin, chose étrange, une tablette très cuite saisie lors de la perquisition de Glozel avait disparu.

Nous apprenons, d'autre part, que le procureur de la République a l'intention d'inscrire l'affaire de Glozel pour l'audience de vacation du 19 septembre.

Le Progrès de
l'Allier
01/08/1930

Bibliothèque Maison de l'Orient



146274